

Compte rendu du Conseil Municipal du 26 juin 2025

Présents : Gilbert BENAS, Daniel CHRISTEL, Odile DALIA, Julie GOSTOMSKI, Marie-Edith GROISON, Rodica MANEA, Audrey MOREAU, Aude NOËL, Michel ROYER, Marie Paule SAVOYE.

Procuration : Éric DAVANTURE par Marie Paule SAVOYE

Secrétaire élu : Aude NOËL

Délibération n°24 : Tarifs restaurant scolaire et garderie – Année scolaire 2025-2026

Julie GOSTOMSKI fait remarquer que le tarif du repas augmente à nouveau alors qu'il avait été augmenté l'an dernier en vue de payer une facture de rattrapage que la commune n'a finalement pas payé.

Marie-Edith GROISON précise que cette augmentation correspond à l'augmentation des frais de personnels, bien que ceux-ci ne soient pas facturés en totalité aux parents.

Vote : 10 pour et 1 voix contre,

Délibération n°25 : tarifs du centre de loisirs

Vote : unanimité

Délibération N°26 : Convention d'entretien des voies cyclables structurantes du Grand Chalon

Le Conseil autorise le maire à signer cette convention d'entretien, toutefois il fait remarquer que l'itinéraire est mal choisi, ce chemin de desserte des vignes a été considéré comme « structurant » mais en réalité il est peu emprunté par les vélos et a peu de chance d'être utilisé pour des mobilités du quotidien.

Vote : unanimité

Délibération n°27 : désignation d'un coordonnateur communal principal et adjoint pour le recensement de la population 2026

Odile DALIA est désignée.

Vote : unanimité

Délibération n°28 : clôture du budget annexe ZA En Nèvre

Vote : unanimité

Délibération n°29 : vente de parcelles en Nèvre – demande d'assujettissement à la TVA

Vote : unanimité

Questions diverses :

- Julie GOSTOMSKI et Audrey MOREAU font remarquer que la délibération sur la ZA n'était pas à l'ordre du jour et demandent qu'un simple correctif par mail soit envoyé lorsqu'une délibération urgente se présente après l'envoi de l'ordre du jour.
- Travaux rue des 4 Chemins : les travaux d'assainissement se poursuivent et la mise en accessibilité des compteurs est traitée au cas par cas. Une borne incendie sera installée au bout de la rue Boudelle.
- Sécurité incendie : Suez a signalé que les bornes incendie de Cocloyes n'étaient plus alimentées (dispositif ancien plus aux normes). Une solution d'alimentation par une réserve de type « bâche » doit être envisagée.
- Conseil d'école : demande d'achats divers (chaises mobiles, four, frigo).
- Point sur la salle des fêtes : des points ont été relevés par la commission de sécurité ; la commune a 6 mois pour mettre en œuvre des solutions.
- Commission intercommunale d'accessibilité : un bilan doit être fait concernant l'Ad'AP : agenda d'accessibilité programmée des établissements recevant du public la commune
- Suivi des implantations d'entreprise En Nèvre : 2 entreprises ont signé un compromis de vente, et une est en attente.
- Restaurant scolaire : la commune recherche du personnel.
- Travaux de l'église : un nouveau devis a été fait pour nettoyer les cheneaux, démousser le toit de la chaufferie et renforcer la pierre qui se délite au-dessus de l'entrée.
- Une jardinière a été percutée par un bus à l'entrée de la rue des Anciennes Halles : la commune va faire jouer son assurance.
- Une date est fixée pour l'organisation d'une journée citoyenne : le samedi 11 octobre ; une réunion sera organisée à la rentrée pour définir les travaux avec les volontaires.